

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2020/02/03

19H00

HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Alain Daigle - M. Germain Martin

M. Alain Brochu - M. Charles Audet - M. Rock Rousseau - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Culture (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Communautaire et social (Alain Daigle)	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucun

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION

9.1 Demande d'aide financière / Soutien des actions de préparation aux sinistres Volet 3.
9.2 Demande de reconduction de la division du territoire de la Ville de Disraeli en districts électoraux.
9.3 Participation au Transport adapté de la région de Thetford inc. pour l'année 2020.
9.4 Participation de la Ville de Disraeli à l'Office municipal d'Habitation (OMH) des Appalaches pour l'année 2020.

- 9.5 Autorisation de signature de l'entente relative à l'utilisation de l'écocentre de la Ville de Disraeli par la municipalité de Sainte-Praxède.
- 9.6 Autorisation de signature de l'entente relative à l'utilisation de l'écocentre de la Ville de Disraeli par la municipalité de la Paroisse de Disraeli.
- 9.7 Autorisation de paiement à Ultima assurance et gestion de risques, pour les assurances de la Ville de l'année 2020.
- 9.8 Démission de M. Jasmin Boudreau à titre d'employé au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- 9.9 Autorisation de paiement à H₂O Innovation inc. pour l'achat de produits pour l'usine de traitement de l'eau potable.
- 9.10 Demande de la Fondation MIRA pour la tenue d'une collecte de fonds sur la voie publique.
- 9.11 Autorisation de dépôt du rapport final concernant l'aide financière pour le programme de la mise en commun d'équipement, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal.
- 9.12 Demande de droit de passage du *Tour cycliste du lac Aylmer* pour la 31^e édition.
- 9.13 Demande d'aide financière Programme Emploi d'été Canada 2020.
- 9.14 Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Disraeli à la Chambre de commerce de Disraeli.
- 9.15 Appui à Mme Louise Pouliot pour siéger au conseil d'administration du Transport adapté de la région de Thetford comme représentante des usagers.
- 9.16 Autorisation de paiement à PG Solutions pour les logiciels informatiques pour l'année 2020.
- 9.17 Adoption de la politique de prévention en santé et sécurité au travail pour l'année 2020.
- 9.18 Appui et recommandation au Centre d'Entraide de la région de Disraeli pour son projet Éduca'DO.

10.- URBANISME

- 10.1 Adoption du second projet de règlement numéro 664, règlement amendant le règlement numéro 641 relatif au zonage.
- 10.2 Adoption du second projet de règlement numéro 665, règlement amendant le règlement numéro 639 relatif au lotissement.
- 10.3 Adoption du second projet de règlement numéro 666, règlement relatif aux usages conditionnels.

11.- AUTRES SUJETS

SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :

- 11.1 .
- 11.2 .

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire suppléant invite ↪ les citoyens à poser des questions.
- 12.2 Le maire suppléant invite ↪ les membres du conseil à poser des questions.

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

- 13.1 La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé.

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

Séance ordinaire du 3 février 2020

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 3 février 2020, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent M. Germain Martin, M. Alain Daigle et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Charles Audet, maire suppléant.

M. Alain Brochu est absent à cette assemblée.

M. Jacques Lessard est absent à cette assemblée.

Mme Juliette Jalbert est absente à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagements de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02-2020-032

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-2020-033

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QUE la copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE le procès-verbal n'est pas lu et est adopté tel quel.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

4.- **CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance**

Aucune

5.- **RAPPORT DES COMITÉS**

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
| 5.1 Voirie (Germain Martin) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.4 Tourisme (Charles Audet) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.5 Culture (Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.3 Incendie (Rock Rousseau) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.6 Communautaire et social (Alain Daigle) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | | 5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les rapports ont été ou sont remis aux membres du conseil.

6.- **RAPPORT DU C.C.U.**

Aucun rapport

7.- **TRÉSORERIE**

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

02-2020-034

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS**

02-2020-035

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 janvier 2020, au montant de 291 077.72 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, dir. gén. & sec.-trés.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Demande d'aide financière / Soutien des actions de préparation aux sinistres Volet 3.**

02-2020-036

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,**

Que la Ville de Disraeli présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 30 000 \$, dans le cadre du **Volet 3** du programme *Soutien des actions de préparation aux sinistres* et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante ;

CONFIRME que la **contribution** municipale sera d'une valeur **d'au moins** 30 000 \$; pour un projet qui **totalise** un **investissement global** de 60 000\$ en sécurité civile ;

AUTORISE le directeur général, M. Patrice Bissonnette à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière ;

ATTESTE avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018.

S'ENGAGE à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1^{er} octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.2 **Demande de reconduction de la division du territoire de la Ville de Disraeli en districts électoraux.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans ;

CONSIDÉRANT QUE sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou selon le cas 12.0.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c E-2.2) ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli procède à une demande de reconduction de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la Ville de Disraeli une copie certifiée conforme de sa décision qui confirme ou non que la Ville de Disraeli remplit les conditions pour reconduire la même division ;

02-2020-037

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,**

Que la Ville de Disraeli demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la Ville de Disraeli en districts électoraux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.3 **Participation au Transport adapté de la région de Thetford inc. pour l'année 2020.**

02-2020-038

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,**

Que le Conseil participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2020 au montant de 2.51 \$ par habitants, soit pour un nombre de 2 352 habitants pour une contribution totale de 5 903.52 \$.

Que les prévisions budgétaires 2020 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la Ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.4 **Participation de la Ville de Disraeli à l'Office municipal d'Habitation (OMH) des Appalaches pour l'année 2020.**

02-2020-039

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

Que le Conseil autorise le versement de la participation financière de la Ville de Disraeli à l'OMH des Appalaches au montant de 6 082 \$ pour l'année 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.5 **Autorisation de signature de l'entente relative à l'utilisation de l'écocentre de la Ville de Disraeli par la municipalité de Sainte-Praxède.**

02-2020-040

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec la municipalité de Sainte-Praxède pour l'utilisation de l'écocentre pour la saison estivale 2020.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.6 **Autorisation de signature de l'entente relative à l'utilisation de l'écocentre de la Ville de Disraeli par la municipalité de la Parioisse de Disraeli.**

02-2020-041

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec la municipalité de la Parioisse de Disraeli pour l'utilisation de l'écocentre pour la saison estivale 2020.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.7 **Autorisation de paiement à Ultima assurance et gestion de risques, pour les assurances de la Ville de l'année 2020.**

02-2020-042

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à Ultima assurances et gestion de risques au montant de 77 628 \$ taxes incluses pour les assurances de la Ville de Disraeli pour l'année 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.8 **Démission de M. Jasmin Boudreau à titre d'employé au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.**

02-2020-043

CONSIDÉRANT QUE M. Jasmin Boudreau a déposé sa lettre de démission en date du 21 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE M. Boudreau désire orienter sa carrière dans un autre domaine que municipal ;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil accepte la démission de M. Jasmin Boudreau comme employé au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Que le Conseil tient à remercier M. Jasmin Boudreau pour le travail accompli à titre de directeur des loisirs durant les années au service de la Ville de Disraeli.

Que le Conseil souhaite bonne chance à M. Boudreau dans son nouveau choix de carrière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.9 **Autorisation de paiement à H₂O Innovation inc. pour l'achat de produits pour l'usine de traitement de l'eau potable.**

02-2020-044

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à H₂O innovation inc. au montant de 14 665.29 \$ taxes incluses pour l'achat de divers produits pour l'usine de traitement de l'eau potable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.10 **Demande de la Fondation MIRA pour la tenue d'une collecte de fonds sur la voie publique.**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Mira inc. désire effectuer une collecte de fonds le 14 mai 2020 sur le territoire de la Ville de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QUE cette collecte sera localisée à l'intersection de la rue Saint-Joseph et l'avenue Champlain entre 7h et 16h ;

02-2020-045

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la Fondation MIRA inc. à tenir leur activité de collecte de fonds le 14 mai prochain (en cas de pluie, remise le 15 mai 2020) à l'intersection de la rue Saint-Joseph et l'avenue Champlain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.11 **Autorisation de dépôt du rapport final concernant l'aide financière pour le programme de la mise en commun d'équipement, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli signait en mars 2018 un protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'obtention d'une aide financière de 50 000 \$ dans le cadre du projet du sentier multifonctionnel en bordure de la rivière Saint-François en collaboration avec la municipalité de la Paroisse de Disraeli;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli doit présenter un rapport final des travaux réalisés dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport final touchant le projet de sentier ;

02-2020-046

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

Que le Conseil autorise le dépôt du rapport final du projet de sentier multifonctionnel en bordure de la rivière Saint-François.

Que le directeur général soit autorisé à signer et déposer au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour ce rapport final.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.12 **Demande de droit de passage du Tour cycliste du lac Aylmer pour la 31^e édition.**

CONSIDÉRANT QUE la 31^e édition du *Tour cycliste du lac Aylmer* se déroulera le 1^{er} août 2020 entre 9h et 15h;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs ont besoin d'une autorisation de la Ville afin de circuler sur les routes de notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli collaborera avec les organisateurs en ce qui a trait à la sécurité de l'événement sur son territoire ;

02-2020-047

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

Que le Conseil informe les organisateurs du *Tour cycliste du lac Aylmer* qu'ils ont l'autorisation de circuler sur les routes du territoire le 1^{er} août 2020 pour la tenue de la 31^e édition du *Tour cycliste du lac Aylmer*.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.13 **Demande d'aide financière Programme Emploi d'été Canada 2020.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli s'est toujours fait un devoir de donner la chance à des étudiants de vivre une expérience de travail durant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Emploi d'été Canada permet d'avoir une aide financière pour l'engagement de jeunes âgés entre 15 et 30 ans;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli collaborera avec les organisateurs en ce qui a trait à la sécurité de l'événement sur son territoire ;

02-2020-048

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

Que le Conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière à Emploi d'été Canada afin d'obtenir une aide financière pour l'engagement de plusieurs jeunes âgés entre 15 et 30 ans pendant la saison estivale 2020.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.14 **Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Disraeli à la Chambre de commerce de Disraeli.**

02-2020-049

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce de Disraeli pour l'année 2020 au coût de 80 \$.

Que Mme Juliette Jalbert et M. Jacques Lessard soient nommés comme représentants du conseil municipal à la Chambre de commerce.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.15 **Appui à Mme Louise Pouliot pour siéger au conseil d'administration du Transport adapté de la région de Thetford comme représentante des usagers.**

CONSIDÉRANT QUE Mme Louise Pouliot est résidente de la Ville de Disraeli;

CONSIDÉRANT QUE Mme Pouliot désire poser sa candidature comme membre du conseil d'administration à titre de représentante des usagers ;

02-2020-050

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

Que le Conseil appuie la candidature de Mme Louise Pouliot pour siéger au conseil d'administration du Transport adapté de la région de Thetford comme représentante des usagers.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.16 **Autorisation de paiement à PG Solutions pour les logiciels informatiques pour l'année 2020.**

02-2020-051

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à PG Solutions au montant de 12 361.17 \$ taxes incluses pour les logiciels informatiques pour l'année 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.17 **Adoption de la politique de prévention en santé et sécurité au travail pour l'année 2020.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a toujours eu et a toujours comme souci le bien-être de ses ressources humaines ;

CONSIDÉRANT QUE dans cette perspective, la santé et la sécurité au travail et de façon plus particulière la prévention des accidents, des blessures, des maladies professionnelles, constitue pour le Conseil une préoccupation majeure et de tout instant ;

02-2020-052

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil adopte la politique de prévention en santé et sécurité au travail pour l'année 2020.

Que le Conseil nomme M. Patrice Bissonnette, directeur général comme responsable du volet prévention pour l'année 2020.

Que le Conseil nomme les personnes suivantes comme membres du comité de santé et sécurité au travail pour l'année 2020 à savoir :

M. Germain Martin	Conseiller municipal
M. Patrice Bissonnette	Directeur général
Mme Audrey Mathieu	Secrétaire du greffe
M. Charles Samson	Directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
M. Sylvain Goulet	Directeur du Service des travaux publics
M. Bruno Grimard	Représentant des employés
M. Michel Bergeron	Directeur du Service des incendies

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.18 **Appui et recommandation au Centre d'Entraide de la région de Disraeli pour son projet Éduca'DO.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli est grandement préoccupée face au nombre élevé de personnes en situation de vulnérabilité sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli reconnaît l'impact significatif du rôle joué par le Centre d'Entraide de la région de Disraeli sur le territoire du secteur Sud de la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli adhère à une vision que l'éducation est à la base des solutions pour améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Éduca'DO » présenté par le CERD a comme objectif principal l'éducation accessible et populaire via des formations, des ateliers et/ou des projets collectifs dans le but d'améliorer les compétences et les conditions de vie des personnes vulnérables du secteur Sud de la MRC des Appalaches en brisant l'isolement, favorisant l'apprentissage, les interactions sociales, le partage d'expérience, encourageant le développement de la confiance en soi, la prise en charge individuelle et collective, le réseautage, etc.;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Éduca'DO » est proposé dans une optique d'inclure la clientèle dans les choix, de la mobiliser et de la mettre en action dans la dignité et la fierté ;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Éduca'DO » propose de faciliter l'accès aux services avec un projet pilote de transport;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Éduca'DO » répond à cinq des six priorités retenues par la MRC des Appalaches pour les projets de l'Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches 2017-2023 : sécurité alimentaire, transport et mobilité, services de proximité, lutte contre les préjugés et prévention du décrochage et persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Éduca'DO » répond à l'ensemble des quatre priorités régionales de la Table de développement des communautés : éducation au sens large, sécurité alimentaire, accès aux services et lutte aux préjugés ;

02-2020-053

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

QUE le Conseil de la Ville de Disraeli appuie et recommande le projet « Éduca'DO » du Centre d'Entraide de la région de Disraeli déposé à la MRC des Appalaches et à la table régionale des élus municipaux (TREMCA) dans le cadre de l'alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches du Fonds québécois d'initiative sociale 2017-2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

10.- **URBANISME**

10.1 **Adoption du second projet de règlement numéro 664, règlement amendant le règlement numéro 641 relatif au zonage.**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 664, règlement amendant le règlement numéro 641 relatif au zonage lors de son assemblée du 13 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 30 janvier 2020 au Cabaret des arts pour permettre la présentation aux citoyens dudit règlement ;

02-2020-054

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

QUE le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 664, règlement amendant le règlement numéro 641 relatif au zonage, avec modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

10.2 **Adoption du second projet de règlement numéro 665, règlement amendant le règlement numéro 639 relatif au lotissement.**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 665, règlement amendant le règlement numéro 639 relatif au lotissement lors de son assemblée du 13 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 30 janvier 2020 au Cabaret des arts pour permettre la présentation aux citoyens dudit règlement ;

02-2020-055

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le second projet de règlement numéro 665, règlement amendant le règlement numéro 639 relatif au lotissement, sans modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

10.3 **Adoption du second projet de règlement numéro 666, règlement relatif aux usages conditionnels.**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 666, règlement relatif aux usages conditionnels lors de son assemblée du 13 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 30 janvier 2020 au Cabaret des arts pour permettre la présentation aux citoyens dudit règlement ;

02-2020-056

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

QUE le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 666, règlement relatif aux usages conditionnels, sans modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

11.- **AUTRES SUJETS**

SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :

- 11.1 Ilux électronique (emplois disponibles)
- 11.2 Sentier multifonctionnel

12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 12.1 Le maire suppléant invite ↵ les citoyens à poser des questions.
- 12.2 Le maire suppléant invite ↵ les membres du conseil à poser des questions.

13.- & 14.- CLÔTURE ET AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

02-2020-057

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**

QUE cette séance soit ajournée à 20h10.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE DU MOIS

Aucun

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

Charles Audet, maire suppléant M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
